Revue de presse

Articles publiés entre le 14 décembre et le20 décembre 2013

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Deuxième tour de l'élection présidentielle malgache.....2
Remise des trophées "Ambition Jeune 2013".....17
Surveillance maritime.....27
Genre.....33
Agriculture.....34
Energie renouvelable.....38
Tourisme.....39
Santé.....40
Environnement.....42

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Deuxième tour de l'élection présidentielle malgache

LeDEFIMEDIAGROUP www.defimedia.info

Élection présidentielle à Madagascar – Jean- Claude de l'Estrac : « Meilleure compréhension des enjeux »

18 December 2013 by Adila Mohit



C'est parti pour le second tour de l'élection présidentielle à Madagascar. Le secrétaire-général de la Commission de l'océan Indien (COI) se dit satisfait de la formule qui a permis de décanter la situation dans la Grande île.

Pour Jean-Claude de l'Estrac, cela démontre qu'une organisation de proximité permet de mieux comprendre les enjeux. C'est aujourd'hui que le secrétaire-général de la COI s'envole pour Madagascar. D'ores et déjà, l'organisme a dépêché des observateurs pour le second tour des élections présidentielle et législatives qui se dérouleront ce 20 décembre.

« Les observateurs sont déjà sur place. La campagne se termine demain. Ils coordonnent les actions et ont constaté que le processus se déroule normalement », explique Jean-Claude de l'Estrac.

Si lors du premier tour quelques petits dysfonctionnements avaient été notés, ils ont été pris en compte pour qu'il n'y ait pas de problème lors du deuxième tour. Comme l'indique le Sg de la COI, on s'attend à ce que les élections se déroulent dans le calme et la sérénité. Surtout, que les deux candidats ont annoncé qu'ils respecteront le verdict du peuple.

La COI étant l'une des parties concernées pour sortir Madagascar de la crise, le secrétaire-général de la COI se dit satisfait de l'aboutissement du processus mis en place pour permettre ce déblocage. « Cela démontre qu'une organisation de proximité a naturellement une meilleure compréhension de la situation », lance-t-il.

La délégation de la COI, présente à Madagascar pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, le 20 décembre, est composée de 16 observateurs. Elle est dirigée par l'ancien Président comorien, Azali Assoumani, dont le pays assure la présidence du Conseil des ministres de la COI. La délégation comprend aussi l'ancien Président de Maurice, Karl Offmann, qui n'a pu être présent à Madagascar au mois d'octobre.

http://www.defimedia.info/defi-quotidien/dq-actualites/item/44154-election-presidentielle-a-madagascar-jean-claude-de-l-estrac-meilleure-comprehension-des-enjeux.html

CC

MADAGATE.com

Madagascar présidentielle 2013, 2è tour : Réunion des observateurs des MOE internationales

17 Décembre 2013



Maria Muñiz de Urquiza, de face

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déclaration de Maria Muñiz de Urquiza à l'issue de la réunion des Missions d'observation électorale internationales

A l'issue d'une rencontre, ce matin, avec les Missions d'observation internationales présentes à Madagascar et Joaquim Chissano, le médiateur de la SADC, Maria Muñiz de Urquiza, Chef observatrice de la Mission de l'Union européenne, a déclaré : *« La MOE UE est attachée au respect de la Feuille de route. Il appartient au médiateur de la SADC ainsi qu'aux autorités nationales concernées de faciliter un accord par consensus entre les forces politiques signataires de la Feuille de route pour une éventuelle interprétation de son contenu ».*



Maria Muñiz de Urquiza a ajouté : *« La Mission de l'UE espère que les citoyens malgaches se déplaceront en grand nombre et dans le calme pour voter vendredi, afin de permettre un retour à l'ordre constitutionnel à Madagascar »*.

Invitée par le gouvernement de transition d'union nationale, la MOE UE comptera quelque 123 observateurs à Madagascar le jour du scrutin. La Mission observe le processus électoral dans son ensemble. Une équipe cadre, composée de plusieurs experts traitant des aspects électoraux politiques, juridiques, et des médias, est basée à Madagascar depuis le 25 septembre.

La Mission présentera 48 heures après les élections une évaluation préliminaire du processus en cours. Un à deux mois après les résultats définitifs, la Chef observatrice rendra public un rapport détaillé contenant une série de recommandations concrètes destinées aux futurs scrutins.

http://www.madagate.com/editorial/communique/3736-madagascar-presidentielle-2013-2e-tour-reunion-des-observateurs-des-moe-internationales.html

Madagascar : la COI envoie ses observateurs pour le 2ème tour

17 décembre 2013



Une mission d'observation électorale a été dépêchée à Madagascar par la Commission de l'océan Indien (COI) pour le suivi du second tour de l'élection présidentielle.

La délégation de la COI, présente à Madagascar pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, le 20 décembre, est composée de 16 observateurs.
Selon le communiqué de la COI, "cette délégation est dirigée par l'ancien président comorien, Azali Assoumani, dont le pays assure la présidence en exercice du conseil des ministres de la COI. La délégation comprend également l'ancien président de Maurice, Karl Offmann, qui n'avait pu être présent en octobre à Madagascar.
Outre ces deux anciens chefs d'Etat : la mission sera composée de 14 personnalités de la région, anciens ministres et parlementaires, membres des Commission nationales électorales, avocats et experts en systèmes électoraux. (Voir liste en annexe).
De plus, le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, se rend à Madagascar du 18 au 22 décembre pour suivre le déroulement du 2eme tour. *"Il sera accompagné de Fatoumia Ali Bazi, chargée de mission Diplomatie et Stabilité de la COI".*
Lors de cette mission à Madagascar : *"les membres de la délégation rencontreront les principaux acteurs malgaches du processus électoral. Sur place, ils travailleront en collaboration avec la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (CENI-T) et les partenaires internationaux, comme cela été le cas le 25 octobre dernier".*
Fin octobre, à l'issue du 1er tour, Béatrice Atallah, Présidente de la CENI-T, avait "*salué la mission d'observation et le travail de fond effectué*

depuis des mois par la COI dans la résolution de la crise malgache". "Les conclusions de la délégation de la COI et de l'ensemble des missions d'observation nationales et internationales avaient alors unanimement reconnu des élections « libres, transparentes, fiables et crédibles »".

http://www.linfo.re/587645-Madagascar-la-COI-envoie-ses-observateurs-pour-le-2eme-tour

CC

Zinfos974.com
le journal qui oZe

La COI dépêche 16 observateurs pour la présidentielle et les législatives malgaches

17 Décembre 2013

Une mission d'observation de la Commission de l'Océan Indien (COI) a été envoyée à Madagascar pour le second tour de la présidentielle et des élections législatives, qui aura lieu le 20 décembre prochain. Voici le communiqué de la COI :



"La délégation de la COI, présente à Madagascar pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, le 20 décembre, est composée de 16 observateurs. Elle est dirigée par l'ancien président comorien, Azali Assoumani, dont le pays assure la présidence en exercice du conseil des ministres de la COI.
La délégation comprend également l'ancien président de Maurice, Karl Offmann, qui n'avait pu être présent en octobre à Madagascar.
Outre ces deux anciens chefs d'Etat, la mission sera composée de 14 personnalités de la région, anciens ministres et parlementaires, membres

des Commission nationales électorales, avocats et experts en systèmes électoraux. (Voir liste en annexe).
Par ailleurs, le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, se rend à Madagascar du 18 au 22 décembre pour suivre le déroulement du 2eme tour. Il sera accompagné de Fatoumia Ali Bazi, chargée de mission Diplomatie et Stabilité de la COI.
Les membres de la délégation rencontreront les principaux acteurs malgaches du processus électoral. Sur place, ils travailleront en collaboration avec la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (CENI-T) et les partenaires internationaux, comme cela été le cas le 25 octobre dernier.
Fin octobre, à l'issue du 1er tour, Béatrice Atallah, Présidente de la CENI-T, avait salué la mission d'observation et le travail de fond effectué depuis des mois par la COI dans la résolution de la crise malgache.
La représentante résidente du système des Nations unies, Fatma Samoura, avait de son côté insisté sur l'important rôle 'humain' joué par la COI dans le difficile contexte malgache.
Les conclusions de la délégation de la COI et de l'ensemble des missions d'observation nationales et internationales avaient alors unanimement reconnu des élections 'libres, transparentes, fiables et crédibles'."

Annexe : Liste des observateurs de la COI par pays (2ème tour) :

Union des Comores

Mr Azali Assoumani. Ancien président des Comores.
Mr Salim Djabir. Ancien président de l'Assemblée.
Mr Amine Ali Moumine. Ancien ambassadeur et conseiller diplomatique à la présidence, ancien haut fonctionnaire des Nations unies.
Mme Sittou Raghadat Mohamed. Ancienne ministre du Tourisme.

France/Réunion

Mr Bernard Salva. Ancien Haut fonctionnaire territorial.
Mr Philippe Zephir. Expert en matière électorale.
Mr Yvan Combeau. Historien et politologue.
Mme Wanda Yeng Seng. Universitaire, juriste.

Maurice

Mr Karl Offmann. Ancien président de la République de Maurice.
Mr Patrick Assirvaden. Parlementaire.
Mr Irfan Rahman. Commissaire électoral.
Mr Jean Claude Bibi. Ancien ministre de la Justice, avocat, ancien ambassadeur.

Seychelles

Mr Beatty Hoareau. Membre de la Commission électorale des Seychelles.
Mme Jenny Adrienne. Secrétaire de la Commission électorale des Seychelles. Expert en matière électorale.
Mr Allex Julbert Souffe. Directeur du Seychelles National Institute of Education

Mr Jacques Koui. Expert en matière électorale

http://www.zinfos974.com/La-COI-depeche-16-observateurs-pour-la-presidentielle-et-les-legislatives-malgaches_a65709.html

CC

Seychelles
NATION

Election présidentielle à Madagascar

La COI dépêche ses observateurs pour le 2ème tour

La Commission de l'Océan Indien (COI) dépêche une mission d'observation électorale à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle et des élections législatives qui se déroulent ce jeudi 20 décembre à Madagascar.

La délégation de la COI est composée de 16 observateurs. Elle est dirigée par l'ancien président comorien, Azali Assoumani, dont le pays assure la présidence en exercice du conseil des ministres de la COI.

La délégation comprend également l'ancien président de Maurice, Karl Offmann, qui n'avait pu être présent en octobre à Madagascar.

Outre ces deux anciens chefs d'Etat, la mission sera composée de 14 personnalités de la région, anciens ministres et parlementaires, membres des Commission nationales électorales, avocats et experts en systèmes électoraux.

Par ailleurs, le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, se rend à Madagascar du 18 au 22 décembre pour suivre le déroulement du 2eme tour. Il sera accompagné de Fatoumia Ali Bazi, chargée de mission Diplomatie et Stabilité de la COI.

Les membres de la délégation rencontreront les principaux acteurs malgaches du processus électoral. Sur place, ils travailleront en collaboration avec la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (CENI-T) et les partenaires internationaux, comme cela a été le cas le 25 octobre dernier.



La mission d'observation électorale de la COI

Fin octobre, à l'issue du 1er tour, Béatrice Atallah, Présidente de la CENI-T, avait salué la mission d'observation et le travail de fond effectué depuis des mois par la COI dans la résolution de la crise malgache.

La Représentante résidente du Système des Nations unies, Fatma Samoura, avait de son côté insisté sur l'important rôle « humain » joué par la COI dans le difficile contexte malgache.

Les conclusions de la délégation de la COI et de l'ensemble des missions d'observation nationales et internationales avaient alors unanimement reconnu des élections « libres, transparentes, fiables et crédibles ».

Entre-temps à Madagascar, les Malgaches vit les derniers jours de campagne avant les élections de ce vendredi.

Près de huit millions d'électeurs seront appelés à voter pour le second tour de la présidentielle et pour les législatives. Des élections de sortie de crise après cinq ans de difficultés politiques, économiques et sociales. Tandis que les candidats font leurs derniers meetings, c'est la course contre la montre pour les organisations de la société civile chargées de l'éducation et la sensibilisation électorale.

Dans une fourgonnette à la tôle rouillée, deux éducateurs parcourent les pistes boueuses du district de Manjakandriana à une cinquantaine de kilomètres de la capitale.

Il est huit heures du matin, première étape au marché d'Antsahalalina. Un petit groupe s'approche de la banderole. Et la séance commence par un concours de pliage du bulletin unique.

CC

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

MADAGASCAR—ARVIN BOOLELL : « L'aboutissement d'un long travail malgacho-malgache »

19 décembre, 2013



Le 2e tour de la présidentielle malgache, qui se tiendra vendredi, est l'aboutissement « d'un long travail magacho-malgache », a déclaré hier soir le ministre des Affaires étrangères Arvin Boolell. « C'est une victoire de la démocratie », a-t-il dit. Un exercice démocratique « qui permettra de rendre aux citoyens malgaches leurs droits légitimes, moraux et légaux, avec la contribution de la Communauté internationale, de la SADC et de la Commission de l'océan Indien », a-t-il ajouté. Le ministre des Affaires étrangères a aussi souligné le rôle joué par Maurice dans le cadre du retour de Madagascar à l'ordre constitutionnel. « Sans Maurice, il n'y aurait pas eu de feuille de route en vue d'un retour à la normale », a dit Arvin Boolell. Ce dernier estime « réconfortant » de voir « l'âme et la conscience politique malgaches retrouver leur place légitime » au sein de la communauté internationale. Le retour à l'ordre constitutionnel, poursuit-il, entraînera automatiquement la levée des sanctions imposées contre Madagascar par la communauté internationale. « Ce sera bénéfique pour toute la région, et en particulier pour Maurice, qui a de gros investissements à Madagascar », renchérit Arvin Boolell. Et de souhaiter que le nouveau gouvernement malgache mène « une lutte sans répit » contre la pauvreté et que la croissance « puisse se faire dans le contexte d'un développement inclusif ». Le scrutin présidentiel se jouera entre deux candidats, à savoir Robinson Jean-Louis Robinson (candidat de Marc Ravalomanana) et Hery Rajaonarimampianina (candidat d'Andry Rajoelina). Une délégation de la COI est présente à Madagascar depuis ce matin. Elle est composée de 16 observateurs et est dirigée par l'ancien président comorien Azali Assoumani, dont le pays assure la présidence en exercice du conseil des ministres de la COI. La délégation comprend également l'ancien président mauricien Karl Offmann, qui n'avait pu être présent en octobre à Madagascar, ainsi que

le président du Parti travailliste Patrick Assirvaden, le commissaire électoral Irfan Rahman et Jean-Claude Bibi. Outre ces deux anciens chefs d'État, la mission sera composée de 14 personnalités de la région, anciens ministres et parlementaires, membres des Commission nationales électorales, avocats et experts en systèmes électoraux.

http://www.lemauricien.com/article/madagascar-arvin-boolell-l-aboutissement-dun-long-travail-malgacho-malgache

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Election présidentielle à Madagascar : des observateurs pour la COI

17 décembre 2013

La Commission de l'océan Indien (COI) dépêche une mission d'observation électorale à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle et des élections législatives qui se déroulent le 20 décembre 2013 à Madagascar. C'est ce que précise le communiqué de l'organisation.



La délégation est est dirigée par l'ancien président comorien, Azali Assoumani, dont le pays assure la présidence en exercice du conseil des ministres de la COI.

La délégation de la COI, présente à Madagascar pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, le 20 décembre, est composée de 16 observateurs. Elle est dirigée par l'ancien président comorien, Azali Assoumani, dont le pays assure la présidence en exercice du conseil des ministres de la COI.

La délégation comprend également l'ancien président de Maurice, Karl Offmann, qui n'avait pu être présent en octobre à Madagascar.

Outre ces deux anciens chefs d'Etat, la mission sera composée de 14 personnalités de la région, anciens ministres et parlementaires, membres des Commission nationales électorales, avocats et experts en systèmes électoraux. (Voir liste en annexe)

Par ailleurs, le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, se rend à Madagascar du 18 au 22 décembre pour suivre le déroulement du 2eme tour. Il sera accompagné de Fatoumia Ali Bazi, chargée de mission Diplomatie et Stabilité de la COI.

Les membres de la délégation rencontreront les principaux acteurs malgaches du processus électoral. Sur place, ils travailleront en collaboration avec la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (CENI-T) et les partenaires internationaux, comme cela été le cas le 25 octobre dernier.

Fin octobre, à l'issue du 1er tour, Béatrice Atallah, Présidente de la CENI-T, avait salué la mission d'observation et le travail de fond effectué depuis des mois par la COI dans la résolution de la crise malgache.

La Représentante résidente du Système des Nations unies, Fatma Samoura, avait de son côté insisté sur l'important rôle « humain » joué par la COI dans le difficile contexte malgache.

Les conclusions de la délégation de la COI et de l'ensemble des missions d'observation nationales et internationales avaient alors unanimement reconnu des élections « libres, transparentes, fiables et crédibles ».

http://www.temoignages.re/election-presidentielle-a-madagascar-des-observateurs-pour-la-coi,73190.html
CC

INFO REUNION 100% POLITIQUE

La COI dépêche ses observateurs pour le 2ème tour de la Présidentielle Malgache

17 Décembre 2013

La Commission de l'océan Indien (COI) dépêche une mission d'observation électorale à l'occasion du second tour de l'élection présidentielle et des élections législatives qui se déroulent le 20 décembre 2013 à Madagascar. La délégation de la COI, présente à Madagascar pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, le 20 décembre, est composée de 16 observateurs. Elle est dirigée

par l'ancien président comorien, Azali Assoumani, dont le pays assure la présidence en exercice du conseil des ministres de la COI.



La délégation comprend également l'ancien président de Maurice, Karl Offmann, qui n'avait pu être présent en octobre à Madagascar.
Outre ces deux anciens chefs d'Etat, la mission sera composée de 14 personnalités de la région, anciens ministres et parlementaires, membres des Commission nationales électorales, avocats et experts en systèmes électoraux. (Voir liste en annexe)
Par ailleurs, le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, se rend à Madagascar du 18 au 22 décembre pour suivre le déroulement du 2eme tour. Il sera accompagné de Fatoumia Ali Bazi, chargée de mission Diplomatie et Stabilité de la COI.
Les membres de la délégation rencontreront les principaux acteurs malgaches du processus électoral. Sur place, ils travailleront en collaboration avec la Commission électorale nationale indépendante pour la Transition (CENI-T) et les partenaires internationaux, comme cela été le cas le 25 octobre dernier.
Fin octobre, à l'issue du 1er tour, Béatrice Atallah, Présidente de la CENI-T, avait salué la mission d'observation et le travail de fond effectué depuis des mois par la COI dans la résolution de la crise malgache. La Représentante résidente du Système des Nations unies, Fatma Samoura, avait de son côté insisté sur l'important rôle « humain » joué par la COI dans le difficile contexte malgache.
Les conclusions de la délégation de la COI et de l'ensemble des missions d'observation nationales et internationales avaient alors unanimement reconnu des élections « libres, transparentes, fiables et crédibles ».
http://www.inforeunion.net/La-COI-depeche-ses-observateurs-pour-le-2eme-tour-de-la-Presidentielle-Malgache_a8371.html

CC

Présidentielle : la dernière ligne droite

18 Décembre 2013 Par E.T.

Les observateurs internationaux arrivent dans le Grande Ile, les derniers préparatifs vont bon train pour finaliser l'organisation des scrutins de vendredi qui vont décider du prochain président et de la composition du Parlement.



L'ancien président comorien (à gauche) mène la mission de la COI

L'Union Européenne va dé ployer 123 observateurs pour superviser les élections de ce vendredi, le deuxième tour de l'élection présidentielle jumelé avec les législatives, comme en avait décidé la feuille de route signée en septembre 2012.

La mission d'observation de l'Union Africaine est, quant à elle, composée de sept observateurs de long terme et de cinquante et de 50 observateurs de court terme.

L'OIF (Organisation internationale de la francophonie) sera également présente avec une mission « composée d'une trentaine d'experts électoraux issus de seize pays de l'espace francophone » a détaillé l'OIF. Elle se déploiera dans douze régions, en complément de l'observation nationale soutenue par l'organisation francophone.

La principale organisation régionale, la COI (Commission de l'océan Indien) envoie elle aussi une mission composée de 16 observateurs emmenés par l'ancien président de l'Union des Comores, Assoumani Azali, dont le pays assure actuellement la présidence du conseil des ministres de la COI. Karl Offmann, ancien président de Maurice, n'avait pu être présent en octobre à Madagascar pour le premier tour, il sera présent au sein de cette mission. Le secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, sera présent en personne à Madagascar du 18 au 22 décembre pour suivre le déroulement du 2eme tour. Il sera accompagné de Fatoumia Ali Bazi, chargée de mission Diplomatie et Stabilité de la COI.

Les différentes missions ont pour mandat d'observer le déroulement des opérations électorales et d'apprécier la mise en œuvre des engagements agréés par l'ensemble des acteurs malgaches dans la feuille de route de 2011. Elles rencontreront les principaux acteurs malgaches du processus électoral afin de prendre la mesure des préparatifs de ces scrutins.

«*Nous espérons que, dans cette dernière ligne droite, leur présence permettra de renforcer le processus électoral et d'encourager les citoyens à se rendre aux urnes dans le calme* » a déclaré Maria Muniz de Urquiza, chef observatrice de la mission de l'UE.

Ces dernières élections devraient permettre à Madagascar de mettre un terme à une crise née en 2009 dont le pays va sortir dans un état plus que préoccupant. La population a vu sa situation empirer -92% des Malgaches vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté- et l'économie est paralysée, les investisseurs restant sur une prudente réserve avant de s'engager de nouveau. Mais c'est la situation sociale qui reste la plus inquiétante avec la montée de l'insécurité alors que les affaires de corruption se sont multipliées.

Avec la normalisation, le retour des aides internationales qui représentaient 60% du budget de l'Etat avant la crise vont pouvoir reprendre et aider la Grande Ile à sortir de l'ornière. Les Malgaches, mais également les pays de la région attendent cette normalisation avec impatience tant les projets communs sont nombreux, notamment autour de la COI, en matière d'agriculture et de pêche principalement.

http://www.malango-actualite.fr/article/presidentielle%C2%A0_derniere_ligne_droite-10243.htm
CC

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET D'ANALYSE
L'Express DE MADAGASCAR

Observation internationale
Une mission centrée sur le scrutin

Mercredi 18 decembre 2013

Une tâche précise. L'entrée en jeu de la mission d'observation électorale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a été officialisée, hier, à Anosy. Une mission qui sera axée sur le bon déroulement des élections et la transparence du traitement des résultats.
« L'important pour les observateurs est que le vote soit conduit de manière appropriée. Les problèmes concernant la concordance des textes

relèvent des médiateurs », a déclaré Louise Frechette, chef de la délégation de l'OIF. La mission de l'OIF sera composée d'une trentaine d'observateurs répartis dans douze régions, dont Analamanga, Vakinankaratra, Antsinanana, Atsimo Andrefana, ou encore Anosy. L'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA), conjointement avec le Carter center a aussi, officiellement, lancé sa mission d'observation électorale, hier. La délégation de l'EISA et du Carter center sera composée de quatorze experts, qui seront sous la houlette de Cassam Uteem, ancien Président de l'île Maurice. La Mission internationale de la Société civile africaine pour la paix, la démocratie et la bonne gouvernance (MISCA-PDBG) a, également, débuté officiellement son observation des scrutins jumelés du 20 décembre, hier. Trente personnes, dont dix issues de pays africains et vingt recrues locales, composeront l'équipe de la MISCA-PDBG. Les 123 observateurs de l'Union européenne se sont, par ailleurs, déployés dans 21 régions de la Grande île, hier.

Kolorindra Garry Fabrice Ranaivoson
http://www.lexpressmada.com/observation-internationale-madagascar/49011-une-mission-centree-sur-le-scrutin.html

Union africaine : 57 observateurs pour le 20 décembre

déc 17th, 2013 **Dominique R.**



Les 57 observateurs de l'Union Africaine sont déjà sur place et n'attendent plus que le jour J pour l'observation des élections.

La mission d'observation de l'Union africaine est dans nos murs depuis le week-end dernier. Elle est conduite par le professeur Ibrahima Fall, ancien sous-secrétaire des Nations-Unies chargé des Affaires politiques. Cette

mission est composée de 7 observateurs de long terme et de 50 observateurs de court terme, soit 57 en tout, dont des parlementaires panafricains et nationaux, des membres du comité des représentants permanents auprès de l'Union africaine à Addis Abeba, des responsables d'Institutions et des membres de la société civile africaine

Franc-jeu. Le chef de mission d'annoncer, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue, hier, au Colbert que *« les parties prenantes jouent franc-jeu dans le calme et la sérénité* ». De son côté, le président de la CENI-T, Atallah Béatrice a parlé, entre autres, du déploiement des matériels électoraux, de la campagne électorale et de la sécurisation du processus électoral. Elle n'a pas manqué également de faire des remarques à l'endroit de certains observateurs internationaux lors du premier tour, *« vous ne devrez pas vous immiscer dans le déroulement des élection*s ». Elle a cité notamment leur intervention sur la fermeture des bureaux de vote, à 17 h précises, or il y avait eu encore des électeurs qui font la queue pour voter.

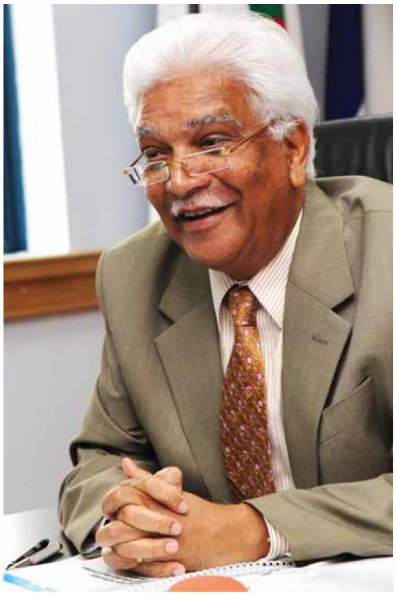
http://www.midi-madagasikara.mg/politique/2013/12/17/union-africaine-57-observateurs-pour-le-20-decembre/

Remise des trophées"Ambition Jeune 2013"

JEAN CLAUDE DE L'ESTRAC, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COI

« Nous avons pris la mesure de nos talents »

L'Indianocéanie a de jeunes entrepreneurs portant des projets viables et pérennes. Le verdict de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, est motivé par la qualité des participants à la première édition du concours Ambition Jeune. Les gouvernements, les instances régionales et les partenaires de développement doivent maintenant oeuvrer à la chute des barrières – financiers, administratifs et autres – qui freinent l'essor de l'entrepreneuriat régional



Quel message veut faire passer la Commission de l'océan Indien (COI) en soutenant des initiatives liées à l'entrepreneuriat, comme celle de Synergie Jeunes ?

La COI est pleinement dans sa mission, qui est d'accompagner ses pays membres dans le processus d'intégration régionale, notamment à travers le commerce. La jeunesse, qui représente plus de la moitié de la population de l'Indianocéanie, est notre avenir, et elle se montre entreprenante, ambitieuse, inventive. Nous leur apportons donc un appui, avec le concours de notre partenaire, l'Union européenne, pour qu'elle puisse s'affirmer comme une force motrice de nos économies. La création de l'association Synergie Jeunes, il y a quelques mois, témoigne de ce rapprochement entre la COI et la jeunesse. Structurée au niveau de chacun de nos pays membres, elle met en réseau des entrepreneurs en activité et des porteurs de projets tant sur le plan national que régional.

La première édition du concours régional Ambition Jeune a-t-elle été un succès ?

Cette compétition régionale, qui s'inscrit dans la suite logique des concours nationaux, a été, je le crois, un franc succès. Nous avons pu prendre la mesure de nos talents, de l'esprit d'initiative de nos jeunes. C'est motivant ! Les différents projets qui ont été présentés, d'abord lors des concours nationaux, puis lors du concours régional, par les lauréats issus des compétitions nationales, font la démonstration de l'inventivité de la jeunesse indianocéanienne. J'ai d'ailleurs eu plaisir à constater que les priorités de la COI, comme le tourisme, la sécurité alimentaire ou encore les énergies renouvelables, qui sont des secteurs clés pour le développement de l'Indianocéanie, se retrouvent dans les projets présentés lors du concours régional. Il ne fait donc aucun doute que la jeunesse de l'Indian-océanie et la COI travaillent dans la même direction. Mais il faudrait bien plus que ce concours annuel pour promouvoir l'entreprise dans nos pays et c'est la responsabilité de nos gouvernants. Il faut la sécurité, la stabilité politique, la bonne gouvernance, le respect des droits.

Dans votre discours, mercredi dernier, vous avez fait mention de la nécessité d'un changement de mentalité, afin de prendre le risque d'être des entrepreneurs. Pourriez-vous élaborer sur ce point ?

Le salariat, en effet, est très largement répandu. Or, selon les perspectives du Bureau international du travail, 425 millions de jeunes intègreront le marché de l'emploi entre 2016 et 2030, ce qui revient à dire qu'il faut créer un milliard d'emplois pour absorber la demande d'ici 2030 !

Comme je viens de vous le dire, les Etats ont un rôle à jouer. Ils doivent faciliter l'investissement, l'initiative privée et l'épanouissement des entreprises. La création d'emplois, mais aussi la sauvegarde de ceux qui existent, c'est l'affaire du secteur privé. Les entrepreneurs sont donc ceux qui pourront créer des emplois, générer de la richesse, et pour cela, ils doivent pouvoir bénéficier de conditions favorables. La question n'est donc pas tant de créer des emplois pour les jeunes, mais de créer les conditions propices à la création d'emplois par les jeunes. Cela demande des ajustements dans l'accompagnement et l'appui sur les plans du conseil, des financements, de la fiscalité et des outils juridiques.

A Maurice, les moins de 25 ans représentent 37% des chômeurs, et à La Réunion, les moins de 35 ans représentent plus de la moitié des inactifs ! Il nous faut donc pousser les jeunes à se lancer et motiver et soutenir ceux qui ont le courage et l'audace de l'esprit d'entreprise. En créant des petites et moyennes entreprises, ces jeunes rejoignent les principaux pourvoyeurs d'emplois de nos pays.

Y a-t-il une demande suffisante sur le marché par rapport aux différents projets présentés par les candidats au concours Ambition Jeune ?

Les projets présentés l'ont d'abord été lors des concours nationaux, qu'ils ont remportés. Aussi bien lors des joutes nationales que lors du concours régional, les jeunes entrepreneurs ont dû faire une étude de marché, une proposition financière, et ont présenté leur projet devant un panel de professionnels. La viabilité des projets qui ont été soumis lors de la finale régionale ne fait aucun doute. C'est pourquoi les dix jeunes entrepreneurs et porteurs de projet qui ont participé au concours régional ont tous gagné. Ce n'est pas de la langue de bois. Ils ont pu confronter leurs idées, échanger, affiner et préciser leur projet, et surtout le faire connaître et élargir leur horizon de développement.

Les secteurs privé et public régionaux sont-ils, selon vous, assez impliqués dans la promotion de projets d'entrepreneuriat ?

Il y a une volonté indéniable des pouvoirs publics de développer l'entrepreneuriat. Ceci dit, les mesures prises ne sont pas toujours en phase avec les besoins réels des entrepreneurs, et surtout des jeunes qui trouvent plus difficilement les appuis nécessaires au lancement de leur projet.

Sur la base d'études de cas de jeunes entrepreneurs ou en phase de création, la COI a aidé à identifier les barrières à l'entrepreneuriat dans chacun des pays membres. Les résultats de cette étude feront l'objet d'un ouvrage qui permettra, je l'espère, aux structures d'appui de mieux cerner les besoins réels des jeunes entrepreneurs et ainsi ajuster les services proposés.

La source initiale de financement est souvent l'obstacle principal. Comment pallier à ce problème?

En effet, le financement reste l'un des principaux écueils. C'est aussi ce qui explique la vitalité du secteur informel, en particulier à Madagascar et aux Comores, où la problématique est de réussir à rediriger ces activités vers l'économie formelle. Cela dit, un projet viable mais qui se cantonne aux frontières étroites et contraignantes de nos petits marchés nationaux a peut-être moins de chance de convaincre un financeur qu'un projet qui couvre un horizon plus large, que ce soit directement ou par étapes. Cependant, je crois qu'il y a d'autres obstacles, administratifs, sociaux, psychologiques, ou liés à la formation, qui sont tout autant paralysants.

Que pouvons-nous attendre de l'Union européenne en matière de soutien à ces jeunes?

L'Union européenne accompagne nos pays membres dans le processus d'intégration régionale. C'est à travers cet appui que la COI a pu soutenir le réseau Synergie Jeunes, participer à la structuration d'un dialogue national et régional entre jeunes entrepreneurs et organiser le concours régional. C'est un évènement qui mérite d'être pérennisé puisqu'il offre une vitrine aux jeunes entrepreneurs et renforce leur capacité dans la phase de formulation ou de développement. Les deux gagnantes du concours régional participeront d'ailleurs au Forum des affaires Europe-Afrique au mois d'avril. Ce sera l'occasion pour elles de nouer des contacts, d'exposer le savoir-faire de l'Indian-océanie et aussi d'apprendre au contact d'entrepreneurs du continent africain et de l'Europe.

CC

L'année 2014 sera riche en projets. C'est ce que promet Synergie Jeunes, réseau regroupant de jeunes entrepreneurs de l'océan Indien. Pour son président, Jessen Marden, une telle plateforme est nécessaire pour aider les jeunes qui ont des idées novatrices, mais qui n'arrivent pas à concrétiser leurs projets faute de financement, de formation ou de soutien

JESSEN MARDEN, PRÉSIDENT DE SYNERGIE JEUNES

« IL NOUS FAUT DAVANTAGE DE BAILLEURS DE FONDS »


NICHOLAS LANCHÉ

Qu'est-ce que Synergie Jeunes ? Quelle est l'idée derrière sa création ?

L'idée, en partant du constat qu'à Maurice, ils éprouvent souvent certaines difficultés, était de regrouper les jeunes entrepreneurs. On s'est par la suite rendu compte que ces problèmes n'existent pas uniquement à Maurice, mais dans les autres îles également. Si on arrive à regrouper toutes les îles et les jeunes, on pourrait facilement trouver des solutions communes. L'idée est aussi de regrouper les jeunes pour qu'ils deviennent une force de proposition à l'État, au secteur privé et aux bailleurs de fonds, pour qu'ils puissent rassembler des ressources et aider à concrétiser des projets.

Était-ce déjà un projet régional à la base ?

Au départ, c'était un projet local. Il faut comprendre que chaque pays possède une expertise. Pour l'un c'est le domaine du tourisme et pour l'autre c'est la technologie informatique ou l'artisanat. On a fini par se dire qu'il serait préférable de procéder à un échange de ces différentes expertises. Pourquoi Madagascar, qui mise sur l'artisanat, ne pourrait-il pas aider les Seychelles dans ce domaine ? Soit dit en passant, Synergie Jeunes compte déjà 35 membres à Maurice. Chaque pays est en train de constituer son réseau. Il est vrai que c'est un réseau indianocéanique, mais le plus grand travail doit être fait au niveau de chaque île. Dans chacune d'elle, Synergie Jeunes a mis en place un comité de pilotage qui y gère le réseau. Le comité crée des programmes d'appui et offre des formations.

Parlez-nous de cet échange d'expertises.

Je parle principalement de l'échange au niveau de l'expertise, du savoir-faire, et non du business interrégional. Comme je disais plus haut, chaque île a un point fort, tout comme chacune possède sa dose de créativité. Le problème est qu'il n'existe pas encore de plateforme commune pour que chacune puisse exposer ses idées et bénéficier de l'appui ou du conseil des autres. Il ne faut pas oublier que les idées novatrices peuvent contribuer à développer une économie qui pourrait, en retour, attirer des investisseurs, des touristes ou d'autres clients, tout en créant des emplois. Si les gouvernements n'arrivent pas à offrir une telle plateforme pour aider ces jeunes, c'est mettre fin à des idées porteuses et prometteuses.

Synergie Jeunes découle du constat des problèmes entrepreneuriaux. Quels sont-ils exactement ?

Toutes les îles font face à certains problèmes communs, mais ils sont interprétés différemment. A Madagascar, le financement demeure le plus grand problème. Aux Comores, l'accès à l'Internet pose problème, car qui dit business dit communication externe. Au niveau de Maurice, ce sont plutôt les freins administratifs, surtout qu'il existe des permis qui reviennent à trop cher pour un jeune qui souhaite se lancer dans l'aventure. Nous menons actuellement une étude au niveau des îles de l'océan Indien pour avoir une idée plus précise des obstacles que rencontrent les jeunes entrepreneurs dans chacune d'elles. Les objectifs de Synergie Jeunes doivent pouvoir être définis en se basant sur des recherches concrètes. Nous ne pouvons pas inventer des solutions sans connaître le problème. Nous avons modifié l'approche existante. Par exemple, l'État offre des services aux entrepreneurs sans demander ce que veulent ces derniers ou ce dont ils ont réellement besoin. Au niveau de Synergie Jeunes, nous laissons parler l'entrepreneur pour comprendre ses problèmes et ses attentes. Ce n'est que par la suite que nous l'aidons à bâtir un projet pour être présenté aux institutions concernées.

Comment a débuté la relation déjà très dynamique entre Synergie Jeunes et la COI ?

Un projet semblable a déjà été mis sur pied, mais face à un manque de communication, on n'a pas pu réaliser grand-chose. Ce n'est qu'à ce moment que nous avons sollicité le soutien de la Commission de l'océan Indien. La Commission a pris le temps d'examiner notre dossier et a jugé que l'entrepreneuriat jeunesse mérite un coup de pouce. Elle a essayé de trouver une formule pour regrouper les jeunes entrepreneurs. C'est ainsi qu'une réunion s'est tenue aux Seychelles, en avril. Les jeunes de l'océan Indien ont été invités, ainsi que des bailleurs de fonds et partenaires, à juger de la meilleure façon de regrouper les jeunes de l'océan Indien.

Quelle a été la réaction des différents Etats et du secteur privé ?

Lors du lancement de la plateforme Synergie Jeunes aux Seychelles, le gouvernement de l'archipel a fait part de son appréciation, car dans ce pays, l'entrepreneuriat jeunesse est un thème très important. A Maurice, nous avons eu le soutien du ministère de l'Entreprise, de la Development Bank of Mauritius (DBM), ainsi que des incubateurs. Chaque pays peut compter sur l'appui de ses partenaires locaux.

Si vous avez dû frapper à la porte de la COI, c'est que quelque chose n'a pas fonctionné au niveau des autorités, n'est-ce pas ?

Le problème qui nous a poussés à nous tourner vers la COI est qu'il n'y avait pas d'institution qui regroupait tous les pays de l'océan Indien. On ne faisait que créer un réseau de jeune à jeune, sans qu'il y ait une telle institution. Ainsi, nous avons vu en la COI le partenaire idéal pour démarrer le réseau qui, à la longue, deviendra indépendant.

Une plateforme engendre tout de même des coûts. D'où provient le financement ?

La COI nous a soutenus pour le lancement du réseau, car regrouper autant de personnes autour d'une table est une tâche difficile. Je la remercie pour cela. En ce qui concerne le concours régional, une nouvelle fois, c'est grâce à l'appui de la COI que nous avons pu l'organiser. Il y a donc des coûts. Mais il est clair qu'à un moment donné, Synergie Jeunes devra pouvoir être indépendante de la COI. Avec le temps, il nous faudra chercher davantage de bailleurs de fonds. Nous avons aussi un système de cotisation des membres, mais il ne pourra pas, à lui seul, nous aider à établir de grands programmes.

Parlez-nous d'Ambition Jeune 2013

C'est la première fois que nous tenons une compétition au niveau de l'océan Indien. C'est une grande étape pour nous, car elle permet aux jeunes de donner vie à un projet qui s'est dégagé de leur créativité. Ce qui nous a étonnés, c'est qu'il n'y a pas cet esprit de compétition entre les participants. Ils s'entraident et fraternisent en créant des liens d'affaires entre eux. Je pense donc qu'il y a un grand avenir pour l'océan Indien.

Quelle est la marche à suivre pour Synergie Jeunes ?

Nous avons déjà des projets en tête, mais je ne peux pas me prononcer là-dessus pour l'instant. Nous sommes quasiment prêts pour 2014 et nous dévoileront ces projets en temps et lieu.

CC

Trophée « Ambition Jeune » 2013 : Les entrepreneures malgaches illuminent le concours régional

14 Décembre 2013



Dix finalistes attendaient, impatients, mercredi soir au Suffren, la remise des trophées « Ambition Jeune » 2013. Venus des cinq pays membres de la Commission de l'océan Indien, ils ont été soutenus, tout au long de l'année, par l'association Synergie Jeunes, l'Union européenne et la COI, passant avec succès les concours nationaux pour pouvoir exposer à Maurice, devant un jury averti, leur talent et leur soif d'entreprendre.

L'union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles étaient représentés respectivement par deux candidats, dont un porteur de projet et un entrepreneur. Presque tous les secteurs économiques étaient illustrés par ces femmes et ces hommes, pour certains à peine sortis de l'adolescence, réunis dans une ambiance de fête.

La Malgache Clotilde Razafimbavy a remporté, dans l'émotion, le titre de « Meilleure jeune entrepreneur ». Spécialiste en salaison et fumaison de poisson, elle a reçu ses prix des mains du Dr Arvin Boolell, Ministre des Affaires étrangères mauricien. Clotilde est, entre autres, invitée au prochain « Forum Economique Afrique – Union Européenne 2014 ».

Le prix du « Meilleur porteur de projet » revient à une autre Malgache, Ny Aina Ralaiarijoana, qui a travaillé jusque tard dans la nuit pour sa présentation d'une activité de recrutement et de qualification de gens de maison.

Le troisième et dernier trophée, le « Prix du Jury », a été remis, pour son projet de culture hydroponique du melon, au Mauricien Brando Quirin par Jean Claude de l'Estrac, le Secrétaire général de la COI. Ce dernier a

évoqué « le passage obligé de la création d'emploi pour les jeunes à la création d'emploi par les jeunes ».

De l'avis de Raymond Guillouzo, président du jury et Directeur de l'Institut de la francophonie pour l'entrepreneuriat, cette première promotion a été « de très haute facture ». Il n'en fallait pas moins pour faire honneur à un panel d'officiels comptant le ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce, le ministre mauricien des Affaires, de l'industrie et des coopératives, le Secrétaire général de la COI, le chargé d'Affaires de l'Union Européenne et le président de la plateforme Synergie Jeunes.
Ces intervenants se sont montrés tour à tour exaltés et touchés par l'énergie et le dynamisme de la jeunesse indianocéanienne, garante d'une intégration régionale prometteuse.



http://www.inforeunion.net/Trophee-Ambition-Jeune-2013-Les-entrepreneures-malgaches-illuminent-le-concours-regional_a8341.html

CC

Al-watwan
Le premier journal des Comores

Trophée «Ambition Jeune» 2013

Les Malgaches remportent haut la main le concours régional

Les Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles étaient représentés respectivement par deux candidats, dont un porteur de projet et un entrepreneur. Presque tous les secteurs économiques étaient illustrés par ces femmes et ces hommes, pour certains à peine sortis de l'adolescence, réunis dans une ambiance de fête.
La Malgache Clotilde Razafimbavy a remporté, dans l'émotion, le titre de «Meilleure jeune entrepreneur». Spécialiste en salaison et fumaison de poisson, elle a reçu ses prix des mains du Dr Arvin Boolell, ministre des Affaires étrangères mauricien. Clotilde est, entre autres, invitée au prochain «Forum économique Afrique-Union européenne 2014».
Le prix du «Meilleur porteur de projet» revient à une autre Malgache, Ny Aina Ralaiarijoana, qui a travaillé jusque tard dans la nuit pour sa présentation d'une activité de recrutement et de qualification de gens de maison.
Le troisième et dernier trophée, le «Prix du jury», a été remis, pour son projet de culture hydroponique du melon, au Mauricien Brando Quirin par Jean Claude de l'Estrac, le Secrétaire général de la Coi. Ce dernier a évoqué «*le passage obligé de la création d'emploi pour les jeunes à la création d'emploi* par *les jeunes*».
De l'avis de Raymond Guillouzo, président du jury et directeur de l'Institut de la francophonie pour l'entrepreneuriat, cette première promotion a été «*de très haute facture*».
Il n'en fallait pas moins pour faire honneur à un panel d'officiels comptant le ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce, le ministre mauricien des Affaires, de l'industrie et des coopératives, le Secrétaire général de la Coi, le chargé d'Affaires de l'Union européenne et le président de la plateforme Synergie Jeunes.
Ces intervenants se sont montrés, tour à tour, exaltés et touchés par l'énergie et le dynamisme de la jeunesse indianocéanienne, garante d'une intégration régionale prometteuse.

Avec communiqué de la Coi



Structure Amie : pas de prêts sans garantie

La structure Appui à la micro-entreprise, ou Amie, a tenu une assemblée générale extraordinaire, dimanche matin à son siège de Moroni. L'ordre du jour de la réunion portait essentiellement sur le mécanisme de financement du projet «Oser entreprendre» de l'Union des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture (Uccia). Un projet sensé relancer les jeunes dans l'entreprenariat et participer à la lutte contre le chômage.
Ce projet soutenu par le gouvernement est une initiative prenant tous les risques d'accorder des financements à des jeunes de moins de 40 ans, via l'Uccia, pour se lancer dans des activités entrepreneuriales. Et la structure Amie se spécialise ainsi au financement de son groupe cible. Pour cela, deux décisions ont été prises à l'issue de l'assemblée extraordinaire de dimanche. L'une relève le plafond des prêts de 5 à 10 millions de francs et précise qu'il serait inconcevable d'accorder un tel prêt sans une garantie.
«*Les parents doivent mettre en gage leurs terrains et leurs biens pour subvenir aux besoins de leurs enfants*», a déclaré Fatima Madi Mlatamou, la directrice exécutive de la structure Amie.
L'autre décision prise visait l'ouverture d'une société de crédit-bail. Un service avantageux pour les promoteurs, soutenu par le Fonds koweitien avec l'accord de l'assemblée générale. Le crédit-bail fait donc partie des services du groupe cible d'Amie et ce dernier veut acheter 50 parts pour une société de crédit-bail estimé à 50 millions de francs.
Par ailleurs, des points divers ont été abordés par l'assemblée générale, notamment la confirmation de l'adhésion d'associations, telle que l'Efoicom, comme membres de la structure Amie, ainsi que le choix du lieu de la prochaine assemblée ordinaire de 2014 qui se tiendra à Mwali.

Soumael Rosemine
stagiaire

CC

Zinfos974.com
le journal qui oZe

COI : Remise des prix du Trophée "Ambition Jeune 2013"

13 Décembre 2013

La remise des trophées "Ambition Jeune 2013" s'est déroulée mercredi à l'hôtel Suffren, à Maurice. Dix personnes, venus des cinq pays membres de la Commission de l'Océan Indien (COI), se sont retrouvées pour la finale de ce concours, qui vise à promouvoir les jeunes entrepreneurs de la zone. Voici le communiqué de la COI :



"L'Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles étaient représentés respectivement par deux candidats, dont un porteur de projet et un entrepreneur. Presque tous les secteurs économiques étaient illustrés par ces femmes et ces hommes, pour certains à peine sortis de l'adolescence, réunis dans une ambiance de fête.

La Malgache Clotilde Razafimbavy a remporté, dans l'émotion, le titre de "Meilleure jeune entrepreneur". Spécialiste en salaison et fumaison de poisson, elle a reçu ses prix des mains du Dr Arvin Boolell, Ministre des Affaires étrangères mauricien. Clotilde est, entre autres, invitée au prochain "Forum Économique Afrique – Union Européenne 2014".



Le prix du "Meilleur porteur de projet" revient à une autre Malgache, Ny Aina Ralaiarijoana, qui a travaillé jusque tard dans la nuit pour sa présentation d'une activité de recrutement et de qualification de gens de maison.



Le troisième et dernier trophée, le "Prix du Jury", a été remis, pour son projet de culture hydroponique du melon, au Mauricien Brando Quirin par Jean Claude de l'Estrac, le Secrétaire général de la COI. Ce dernier a évoqué "le passage obligé de la création d'emploi pour les jeunes à la création d'emploi par les jeunes".



De l'avis de Raymond Guillouzo, président du jury et Directeur de l'Institut de la francophonie pour l'entrepreneuriat, cette première promotion a été "de très haute facture". Il n'en fallait pas moins pour faire honneur à un panel d'officiels comptant le ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce, le ministre mauricien des Affaires, de l'industrie et des coopératives, le Secrétaire général de la COI, le chargé d'Affaires de l'Union Européenne et le président de la plateforme Synergie Jeunes.

Ces intervenants se sont montrés tour à tour exaltés et touchés par l'énergie et le dynamisme de la jeunesse indianocéanienne, garante d'une intégration régionale prometteuse."
. http://www.zinfos974.com/COI-Remise-des-prix-du-Trophee-Ambition-Jeune-2013_a65530.html

CC

MINORITY VOICE
Stand Up & Be Counted

Les entrepreneures malgaches illuminent le concours régional

13/12/2013



Dix finalistes attendaient, impatients, mercredi soir au Suffren, la remise des trophées « Ambition Jeune » 2013. Venus des cinq pays membres de la Commission de l'océan Indien, ils ont été soutenus, tout au long de l'année, par l'association Synergie Jeunes, l'Union européenne et la

COI, passant avec succès les concours nationaux pour pouvoir exposer à Maurice, devant un jury averti, leur talent et leur soif d'entreprendre.

L'union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles étaient représentés respectivement par deux candidats, dont un porteur de projet et un entrepreneur. Presque tous les secteurs économiques étaient illustrés par ces femmes et ces hommes, pour certains à peine sortis de l'adolescence, réunis dans une ambiance de fête.

La Malgache Clotilde Razafimbavy a remporté, dans l'émotion, le titre de « Meilleure jeune entrepreneur ». Spécialiste en salaison et fumaison de poisson, elle a reçu ses prix des mains du Dr Arvin Boolell, Ministre des Affaires étrangères mauricien. Clotilde est, entre autres, invitée au prochain « Forum Economique Afrique – Union Européenne 2014 ».

Le prix du « Meilleur porteur de projet » revient à une autre Malgache, Ny Aina Ralaiarijoana, qui a travaillé jusque tard dans la nuit pour sa présentation d'une activité de recrutement et de qualification de gens de maison.

Le troisième et dernier trophée, le « Prix du Jury », a été remis, pour son projet de culture hydroponique du melon, au Mauricien Brando Quirin par Jean Claude de l'Estrac, le Secrétaire général de la COI. Ce dernier a évoqué « le passage obligé de la création d'emploi pour les jeunes à la création d'emploi par les jeunes ».

De l'avis de Raymond Guillouzo, président du jury et Directeur de l'Institut de la francophonie pour l'entrepreneuriat, cette première promotion a été « de très haute facture ». Il n'en fallait pas moins pour faire honneur à un panel d'officiels comptant le ministre mauricien des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce, le ministre mauricien des Affaires, de l'industrie et des coopératives, le Secrétaire général de la COI, le chargé d'Affaires de l'Union Européenne et le président de la plateforme Synergie Jeunes.

Ces intervenants se sont montrés tour à tour exaltés et touchés par l'énergie et le dynamisme de la jeunesse indianocéanienne, garante d'une intégration régionale prometteuse.

http://www.minorityvoice.info/2013/12/13/les-entrepreneures-malgaches-illuminent-le-concours-regional/

CC

tribune.com MADAGASCAR

Trophée « Ambition Jeune » 2013

Les entrepreneures malgaches illuminent le concours régional

lundi 16 décembre 2013



La cérémonie de remise des prix du concours pour les « Trophées Ambition Jeune » s'est déroulée ce mercredi soir du 11 décembre 2013 au Suffren à Port Louis (Maurice). Deux jeunes Malgaches ont remporté les titres de « Meilleure jeune entrepreneur » et de « Meilleur porteur de projet ». Le titre de « Meilleure jeune entrepreneur » est revenu à Clotilde Razafimbavy. Spécialiste en salaison et fumaison de poisson, elle a reçu ses prix des mains du Dr Arvin Boolell, ministre des Affaires étrangères mauricien. Clotilde Razafimbavy est, entre autres, invitée au prochain « Forum Économique Afrique – Union Européenne 2014 ». Ny Aina Ralaiarijaona a pour sa part gagné le prix du « Meilleur porteur de projet ». Ny Aina Ralaiarijaona a présenté une activité de recrutement et de qualification de gens de maison. Le troisième et dernier trophée est attribué au Mauricien Brando Quirin. Il a décroché le « Prix du Jury » pour son projet de culture hydroponique du melon.



Dix finalistes venus des cinq pays membres de la Commission de l'océan Indien, ont concouru. Ils ont été soutenus, tout au long de l'année, par l'association Synergie Jeunes, l'Union européenne et la COI, passant avec succès les concours nationaux pour pouvoir exposer à Maurice, devant un jury averti, leur talent et leur soif d'entreprendre. L'Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles étaient

représentés respectivement par deux candidats, dont un porteur de projet et un entrepreneur. Presque tous les secteurs économiques étaient illustrés par ces femmes et ces hommes, pour certains à peine sortis de l'adolescence, réunis dans une ambiance de fête.



Jean Claude de l'Estrac, le secrétaire général de la COI. Ce dernier a évoqué « le passage obligé de la création d'emploi pour les jeunes à la création d'emploi par les jeunes ».

Les intervenants ont encouragé et mis en valeur le dynamisme de la jeunesse indianocéanienne, garante d'une intégration régionale prometteuse.

Recueilli par Valis

http://www.madagascar-tribune.com/Les-entrepreneures-malgaches,19432.html

CC

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

LUTTE CONTRE LA PÊCHE ILLÉGALE : Le patrouilleur Atsantsa en mission dans la région de l'Indianocéanie

16 décembre, 2013



Le patrouilleur Atsantsa, mis à disposition par le centre de surveillance des pêches de Madagascar, a fait une escale de deux jours à Maurice avec son équipage d'une vingtaine d'hommes, dont cinq inspecteurs des pêches, une équipe anti-piraterie et son commandant, le capitaine de frégate Mamy Rakotomanga. Le navire a quitté Mahajanga le 3 décembre pour une mission de surveillance des pêches en mer pour la Commission de l'océan Indien, mission couvrant l'Indianocéanie. Le patrouilleur malgache Atsantsa a reçu la visite du Secrétaire général de la COI Jean-Claude de l'Estrac hier au large de Mahébourg. L'équipage, après avoir hissé le pavillon de la COI, a reçu à bord le Secrétaire général, le chef de projet Xavier Nicolas, – qui dirige le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP) –, le chef du projet Smartfish, Dominique Gréboval, et le chargé de mission Léon Razaka. Jean-Claude de l'Estrac a félicité le capitaine et son équipage pour leur « action de coopération concrète, où se partagent et se mutualisent le meilleur des compétences et des moyens des cinq États de la COI ». Et d'ajouter que ce dispositif, qui permet de protéger notre espace maritime indianocéanique, « nous est envié dans le monde entier ». Les missions du PRSP durent entre deux semaines et un mois et visent à couvrir la totalité de l'espace maritime des pays membres de la COI, l'Union des Comores, la France–Réunion, Madagascar, Maurice et Les Seychelles, soit une zone maritime grande comme 2,5 fois la Méditerranée…

Depuis fin 2007, date du début du projet, les navires comme l'Atsantsa ont effectué plus de 1 000 jours de patrouille en mer et contrôlé des dizaines de bateaux de pêche en situation illégale. Le dispositif a aussi participé à sécuriser la zone maritime sur le risque de piraterie. Armés, les quatre patrouilleurs du PRSP ne sont cependant pas utilisés pour des

opérations commando, mais plutôt pour instaurer en Indianocéanie un espace marin paisible et contrôlé, avec des ressources durables. La surveillance des pêches en mer est indispensable, compte tenu de l'importance de ce secteur pour l'économie indianocéanique et pour les populations des nos îles. Cette année, les projets de la COI, PRSP et Smartfish fusionneront et continueront d'être présents partout dans la zone afin de protéger et de gérer les ressources halieutiques.

http://www.lemauricien.com/article/lutte-contre-la-peche-illegale-patrouilleur-atsantsa-en-mission-la-region-lindianoceanie

CC

INFO REUNION 100% POLITIQUE

Lutte contre la pêche illégale Le Secrétaire général de la COI à bord du patrouilleur Atsantsa

Samedi 14 Décembre 2013

Le patrouilleur malgache Atsantsa, en mission de surveillance des pêches en mer pour la Commission de l'océan Indien, a reçu la visite du Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, hier au large de Mahébourg (Maurice).



Le patrouilleur Atsantsa, mis à disposition par le centre de surveillance des pêches de Madagascar, a quitté Mahajanga le 3 décembre pour une mission couvrant l'Indianocéanie. Il faisait escale deux jours à Maurice avec son équipage, une vingtaine d'hommes dont cinq inspecteurs des pêches, une équipe anti-piraterie et son commandant, le Capitaine de frégate Mamy Rakotomanga.
L'équipage, après avoir hissé le pavillon de la COI, a reçu à bord le Secrétaire général, le chef de projet Xavier Nicolas, qui dirige le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP), le chef du Projet Smartfish, Dominique Gréboval et le Chargé de mission Léon Razaka.

Jean Claude de l'Estrac a félicité le Commandant et son équipage pour leur « action de coopération concrète où se partagent et se mutualisent le meilleur des compétences et des moyens des cinq Etats de la COI ». Il a ajouté que ce dispositif qui permet de protéger notre espace maritime indianocéanique « nous est envié dans le monde entier ».

Cinq journalistes, dont une équipe de télévision de la MBC, et l'unité de communication de la COI avaient fait le déplacement par beau temps et une houle modérée, afin de découvrir, l'espace de quelques heures, la vie de ces marins qui parcourent l'océan Indien tout au long de l'année pour lutter contre la pêche illégale.
Les missions du PRSP durent entre deux semaines et un mois pour couvrir la totalité de l'espace maritime des pays membres de la COI, l'Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice, Les Seychelles : une zone maritime grande comme 2,5 fois la mer Méditerranée…

Depuis fin 2007 et le début du projet, les navires comme Atsantsa ont effectué plus de 1000 jours de patrouille en mer et contrôlé des dizaines de bateaux de pêche en situation illégale. Le dispositif a aussi participé à sécuriser la zone maritime du risqué de piraterie. Armés, les quatre patrouilleurs du PRSP ne sont cependant pas utilisés pour des opérations commando, mais plutôt pour instaurer en Indianocéanie un espace marin paisible et contrôlé, avec des ressources durables.

La surveillance des pêches en mer est indispensable, compte tenu de l'importance de ce secteur pour l'économie indianocéanique et pour les populations des nos îles. Cette année, les projets de la COI, PRSP et Smartfish vont fusionner et continuer d'être présents partout dans la zone afin de protéger et de gérer les ressources halieutiques.

http://www.inforeunion.net/Lutte-contre-la-peche-illegale-Le-Secretaire-general-de-la-COI-a-bord-du-patrouilleur-Atsantsa_a8340.html

CC

Le patrouilleur Atsantsa : En mission de surveillance dans l'océan Indien

déc 16th, 2013 ***par Aina R.***



Le patrouilleur Atsantsa, mis à disposition par le centre de surveillance des pêches de Madagascar, a quitté Mahajanga le 3 décembre pour une mission couvrant l'Indianocéanie. Il faisait escale deux jours à Maurice avec son équipage, une vingtaine d'hommes dont cinq inspecteurs des pêches, une équipe anti-piraterie et son commandant, le Capitaine de frégate Mamy Rakotomanga.

L'équipage, après avoir hissé le pavillon de la COI, a reçu à bord le Secrétaire général, le chef de projet Xavier Nicolas, qui dirige le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP), le chef du Projet Smartfish, Dominique Gréboval et le Chargé de mission Léon Razaka.

Les missions du PRSP durent entre deux semaines et un mois pour couvrir la totalité de l'espace maritime des pays membres de la COI, l'Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice, Les Seychelles : une zone maritime grande comme 2,5 fois la mer Méditerranée…

Depuis fin 2007 et le début du projet, les navires comme Atsantsa ont effectué plus de 1000 jours de patrouille en mer et contrôlé des dizaines de bateaux de pêche en situation illégale. Le dispositif a aussi participé à sécuriser la zone maritime du risqué de piraterie. Armés, les quatre patrouilleurs du PRSP ne sont cependant pas utilisés pour des opérations commando, mais plutôt pour instaurer en Indianocéanie un espace marin paisible et contrôlé, avec des ressources durables.

La surveillance des pêches en mer est indispensable, compte tenu de l'importance de ce secteur pour l'économie indianocéanique et pour les populations des nos îles. Cette année, les projets de la COI, PRSP et Smartfish vont fusionner et continuer d'être présents partout dans la zone afin de protéger et de gérer les ressources halieutiques.

http://www.midi-madagasikara.mg/faits-divers/2013/12/16/le-patrouilleur-atsantsa-en-mission-de-surveillance-dans-locean-indien/

CC

MINORITY VOICE
Stand Up & Be Counted

Le Secrétaire général de la COI à bord du patrouilleur Atsantsa

13/12/2013



Le patrouilleur malgache Atsantsa, en mission de surveillance des pêches en mer pour la Commission de l'océan Indien, a reçu la visite du Secrétaire général de la COI, Jean Claude de l'Estrac, jeudi au large de Mahébourg (Maurice).

Le patrouilleur Atsantsa, mis à disposition par le centre de surveillance des pêches de Madagascar, a quitté Mahajanga le 3 décembre pour une mission couvrant l'Indianocéanie. Il faisait escale deux jours à Maurice avec son équipage, une vingtaine d'hommes dont cinq inspecteurs des pêches, une équipe anti-piraterie et son commandant, le Capitaine de frégate Mamy Rakotomanga.
L'équipage, après avoir hissé le pavillon de la COI, a reçu à bord le Secrétaire général, le chef de projet Xavier Nicolas, qui dirige le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP), le chef du Projet Smartfish, Dominique Gréboval et le Chargé de mission Léon Razaka.

Jean Claude de l'Estrac a félicité le Capitaine et son équipage pour leur « action de coopération concrète où se partagent et se mutualisent le

meilleur des compétences et des moyens des cinq Etats de la COI ». Il a ajouté que ce dispositif qui permet de protéger notre espace maritime indianocéanique « nous est envié dans le monde entier ».

Cinq journalistes, dont une équipe de télévision de la MBC, et l'unité de communication de la COI avaient fait le déplacement par beau temps et une houle modérée, afin de découvrir, l'espace de quelques heures, la vie de ces marins qui parcourent l'océan Indien tout au long de l'année pour lutter contre la pêche illégale. Les missions du PRSP durent entre deux semaines et un mois pour couvrir la totalité de l'espace maritime des pays membres de la COI, l'Union des Comores, France/Réunion, Madagascar, Maurice, Les Seychelles : une zone maritime grande comme 2,5 fois la mer Méditerranée…

Depuis fin 2007 et le début du projet, les navires comme Atsantsa ont effectué plus de 1000 jours de patrouille en mer et contrôlé des dizaines de bateaux de pêche en situation illégale. Le dispositif a aussi participé à sécuriser la zone maritime du risqué de piraterie. Armés, les quatre patrouilleurs du PRSP ne sont cependant pas utilisés pour des opérations commando, mais plutôt pour instaurer en Indianocéanie un espace marin paisible et contrôlé, avec des ressources durables.

La surveillance des pêches en mer est indispensable, compte tenu de l'importance de ce secteur pour l'économie indianocéanique et pour les populations des nos îles. Cette année, les projets de la COI, PRSP et Smartfish vont fusionner et continuer d'être présents partout dans la zone afin de protéger et de gérer les ressources halieutiques.

http://www.minorityvoice.info/2013/12/13/le-secretaire-general-de-la-coi-a-bord-du-patrouilleur-atsantsa/

CC

Pour en savoir plus sur le sujet :

http://www.agenceecofin.com/gestion-publique/1412-15954-les-pays-cotiers-d-afrique-de-l-ouest-veulent-s-unir-dans-la-lutte-contre-la-peche-illicite

EISA Madagascar : Interpeller les femmes sur leurs participations citoyennes

déc 16th, 2013 **Anjara Rasoanaivo**

Apporter des changements importants en matière d'égalité homme-femme, notamment dans la sphère politique à Madagascar, est un défi de longue haleine. Pour intégrer la dimension genre dans le cycle électoral, des réformes légales sont essentielles.



Les femmes doivent voter pour participer aux décisions politiques du pays.

L'aspect genre, l'égalité entre homme et femme et la participation civique et citoyenne des femmes sont essentiels dans le développement et l'épanouissement de la démocratie. Mais cela requiert beaucoup plus qu'un quota dans les divers sièges du gouvernement, si l'on veut que cela dure. Et si à long terme, l'on veuille qu'il y ait de réelles réformes politiques en faveur de l'égalité entre hommes et femmes, ces dernières devraient donner du poids à leurs choix et à leurs voix en votant, voire en se portant candidate. Il est donc important de mieux comprendre et assimiler la dimension Genre dans le cycle électoral. Quelles sont alors les réformes légales qui devraient être prises en compte en faveur de la participation des femmes à la fois en tant qu'électeurs, mais aussi en tant que candidates. La plate-forme Conseil National des Femmes de Madagascar ont rédigé des recommandations d'actions pour rendre les programmes politiques sensibles au genre. Parmi elles, *« Mettre en place*

des mesures temporaires spéciales d'action positive pour atteindre en 2015 la parité hommes – femmes dans les postes électifs et nominatifs dans toutes les institutions publiques et privées, y compris dans les forces armées; pour les prochaines élections, présenter une alternance de candidats de chaque sexe pour les scrutins de liste ».

Sensibilisation. A Madagascar, une campagne visant à sensibiliser les femmes sur l'importance de leur participation citoyenne, autant en tant qu'électrice mais aussi en tant que candidate, a été menée par l'EISA-Madagascar avec l'appui de l'UNDEF. Il s'agit de sensibiliser les femmes sur les différentes élections en interpellant les principales problématiques de genre dans le pays. Cet outil présente ainsi 8 thématiques avec leurs messages-clés : droits constitutionnels et légaux, gouvernance, famille, éducation et formation, santé, violences basées sur le genre, ressources productives, emploi et autonomisation économique, environnement et développement durable.

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2013/12/16/eisa-madagascar-interpeller-les-femmes-sur-leurs-participations-citoyennes/

Agriculture

clicanoo.re
Le Journal de l'île de la Réunion

La plateforme agronomique régionale : un atout pour la Réunion

16 December 2013



Jean-Claude Futhazar (Région), Frédéric Cadet, vice-président de la Région, Gilles Mandret, directeur Régional du Cirad et Jean-Marc Cassam Chenai, DGA Economie, Tourisme, International à la Région.

Un accord tripartite Cirad/Région/COI va être signé pour la création d'une plateforme agronomique régionale. "Cette plateforme nous permettra d'être plus performants et d'aller plus facilement sur de nouveaux

marchés. L'Asie est une destination de choix, et des contacts sont déjà établis, comme avec la Thaïlande", analyse Gilles Mandret, le diretceur régional du Cirad. Le texte lancera la structuration de cette plateforme, "mais sous réserve que la mobilisation de fonds FED soit possible. C'est une condition de sa soutenabilité à moyen et long termes", tient à préciser Frédéric cadet, vice-président de la Région pour qui "les projets de La Réunion doivent être valorisés". Depuis 2010, les orientations stratégiques de la Région axent le développement de la Réunion sur la structuration de clusters thématiques. "La création d'une plateforme régionale agronomique s'inscrit dans cette logique. Surtout, il est nécessaire que des partenaires privés et publics des pays de la zone y soient présents. Ce hub agronomique permettra aux organismes de recherche et à des entreprises de répondre à des appels d'offres internationaux, de conquérir de nouveaux marchés, de gagner en crédibilité et en reconnaissance, et, in fine, de créer des emplois pour les Réunionnais", fait encore remarquer Frédéric Cadet. Le Cirad Réunion travaille déjà avec de nombreux pays de la zone indiaocéanique et d'Afrique.

un lien entre l'Afrique et l'Asie

"La Réunion peut être un lien entre l'Afrique et l'Asie notamment. Nos axes stratégiques intégrent les pays cibles que sont l'Australie, l'Afrique du Sud, Maurice, la Chine et l'Inde. Les autres pays de la zone, avec qui nous avons déjà de nombreuses coopérations, restent bien sûr des partenaires. De plus, les organisations multilatérales ont un rôle à jouer dans ce projet. Je pense en premier lieu à la COI, dont le secrétaire général, M. de L'estrac, a une attention particulière pour cette plateforme. Enfin, l'opportunité de faire converger des fonds FED et Feder à travers cette future plateforme est un objectif", souligne le représentant de la Région Réunion.

Si des structures telles que le Cirad ou Qualitropic à La Réunion sont des partenaires indiqués pour la création de la plateforme agronomique, d'autres laboratoires, structures et entreprises ont été contactés pour intégrer, de près ou de loin, le projet. "Plus de 126 partenaires ont pour le moment été recensés. Un comité de pilotage restreint, car plus réactif, sera créé, afin de rendre la plateforme opérationnelle. Les projets du Cirad dans les domaines de la biodiversité et santé végétale, dans la conception de systèmes agroalimentaires de qualité, ou dans la santé animale comme Animal Risk par exemple, qui est par ailleurs déjà accompagné par la Région, gagneront en reconnaissance internationale avec le label COI et au sein de cette plateforme, indique encore Gilles Mandret. La création de cette plateforme est donc une opportunité qu'il faut saisir. La Région Réunion s'implique fortement, cela donne un coup d'accélérateur. Tous les partenaires ont à gagner à se structurer ainsi". Le message est lancé.

http://www.clicanoo.re/398587-la-plateforme-agronomique-regionale-un-atout-pour-la-reunion.html

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Réformer les politiques et réglementations pour exploiter le potentiel du secteur agroalimentaire en Afrique

Alliance pour une révolution verte en Afrique

17 décembre 2013

L'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) a annoncé la mise en place d'un projet sur cinq ans visant à augmenter les revenus des petits exploitants agricoles grâce à la création d'un environnement politique favorable en Afrique. L'initiative –Des réformes microéconomiques pour le secteur agroalimentaire africain (Micro Reforms for African Agribusiness - MIRA) – identifiera, hiérarchisera et réformera les politiques et réglementations agricoles spécifiques qui découragent ou limitent actuellement l'investissement privé dans de petites et moyennes entreprises agroalimentaires intervenant dans des chaînes de valeur agricoles de petites exploitations.


Agriculture au Lesotho. Photo Mpho Shelile/IRIN

Sur une période de cinq ans, l'AGRA vise à motiver au moins 25 réformes réglementaires ou politiques importantes dans les pays sélectionnés, afin de générer des augmentations mesurables de l'investissement du secteur privé dans les entreprises agroalimentaires locales. Le projet, financé par la Fondation Bill & Melinda Gates, devrait augmenter le nombre de petits exploitants agricoles qui auront accès à des technologies améliorées fournies par les entreprises agroalimentaires intervenant dans les chaînes de valeurs locales d'aliments de base. Il leur permettra également d'accéder à des opportunités de marché générant des revenus prévisibles et stables. Cette amélioration de l'accès aux marchés des intrants et des produits agricoles devrait à son tour entraîner une augmentation de la productivité et des revenus des petits exploitants agricoles ainsi qu'une réduction de la pauvreté pour les familles dépendantes de l'agriculture des petits exploitants.

« Nous sommes ravis de cette nouvelle initiative », indique Mme Jane Karuku, Présidente de l'AGRA. « Elle permettra aux gouvernements africains d'exploiter le potentiel agricole dans leur pays en soutenant leurs efforts en vue de développer des politiques agricoles progressives qui attireront davantage d'investissements privés dans les chaînes de valeur agricoles de petites exploitations. L'initiative a pour objectif de réformer les réglementations agricoles rétrogrades qui découragent ces investissements ».

« Le projet MIRA permettra aux gouvernements africains d'accéder à une assistance technique internationale et locale de haute qualité pour identifier, hiérarchiser et réformer les réglementations agricoles spécifiques », a déclaré le Dr Steven Were Omamo, directeur de la politique et du plaidoyer de l'AGRA. « Les réglementations actuelles découragent souvent l'investissement privé dans des petites et moyennes entreprises agroalimentaires qui répondent aux besoins des petits exploitants agricoles. Le projet permettra de renforcer les capacités des dirigeants et analystes des gouvernements africains afin de prendre des décisions et de réaliser des évaluations éclairées et solides sur le plan économique concernant les réglementations qui doivent être réformées afin de faciliter l'accroissement de l'investissement privé dans les chaînes de valeur de petites exploitations.

Le projet MIRA a quatre principaux objectifs :

- Renforcer la demande des gouvernements africains en réformes réglementaires, en soutenant leurs efforts en vue d'identifier et d'évaluer les réglementations qui limitent involontairement l'investissement du secteur privé dans les chaînes de valeur de petites exploitations ;

- Soutenir les efforts des gouvernements africains en vue de réformer les réglementations qui limitent l'investissement du secteur privé dans les chaînes de valeur de petites exploitations ;

- Promouvoir les réglementations réformées auprès des investisseurs du secteur privé local et international, afin de les sensibiliser aux environnements davantage favorables au secteur agroalimentaire en Afrique ;

- Renforcer les capacités et l'engagement des gouvernements africains afin de continuellement examiner, évaluer et réformer les réglementations qui limitent l'investissement du secteur privé dans des chaînes de valeur de petites exploitations.

À la fin du projet, trois principaux résultats sont attendus :

- Une réforme des politiques et réglementations agricoles créant des environnements plus propices pour l'investissement du secteur privé dans

des entreprises agroalimentaires locales intervenant dans des chaînes de valeur de petites exploitations dans cinq pays ;

- Un accroissement de l'investissement du secteur privé dans la « capacité de production » des entreprises agroalimentaires locales existantes et nouvelles – celles qui fournissent les intrants aux petits exploitants agricoles et/ou qui leur achètent les produits agricoles ;

- Au moins 25 réformes réglementaires ou politiques importantes qui entraînent des augmentations mesurables de l'investissement du secteur privé dans les entreprises agroalimentaires locales intervenant dans les chaînes de valeur agroalimentaires de petites exploitations.

http://www.temoignages.re/reformer-les-politiques-et-reglementations-pour-exploiter-le-potentiel-du-secteur-agroalimentaire-en-afrique,72988.html

Energie renouvelable

tribune.com MADAGASCAR

Electrification rurale par énergie renouvelable

Le groupe Georges V signe un projet en faveur de 1311 communes

lundi 16 décembre 2013, par Haingo

Le groupe George V International évolue dans le domaine touristique et celui d'immobilier. Conscient du problème d'électricité à Madagascar où ils ont choisi d'investir dans ces dits domaines, le groupe a décidé d'apporter son soutien à l'électrification de nombreuses communes dans le pays. La cérémonie de signature entre le groupe George V et le ministère de la Décentralisation sur ce projet a été effectuée ce samedi 14 décembre au ministère de la Décentralisation, par Ruffine Tsiranana, ministre de la Décentralisation et le directeur général du groupe George V, David André Azoulay.

Il s'agit d'un projet qui durera cinq (5) ans. 1311 communes bénéficieront ainsi des énergies renouvelables. Dans la première phase de ce projet, près de 120 communes en profiteront. Selon le responsable de ce groupe, les méthodes seront appliquées selon la particularité et le besoin de chaque commune. À titre d'exemple, l'utilisation du biogaz dont la transformation du méthane, fait partie de ces méthodes. Il y a également

une autre méthode comme la combinaison des énergies solaire et éolienne a-t-il ajouté ; l'objectif étant d'apporter des relèves pour le pays car le groupe George V mettra en exergue la promotion des jeunes durant la réalisation de ce projet en formant les jeunes de chaque commune pour la mise en place de ces techniques d'électrification par l'énergie renouvelable.

Le groupe George V apportera 80% des financements du projet tandis que la collectivité territoriale concernée se chargera du reste. La première tranche, c'est-à-dire l'électrification des 120 communes nécessitera près de 100 millions d'euro. Un comité de pilotage composé par les membres du groupe George V et le ministère de la Décentralisation, le ministère de l'Energie ainsi que les ministères concernés visiteront les communes concernées dès le début de cette semaine.

http://www.madagascar-tribune.com/Le-groupe-Georges-V-signe-un,19433.html

Tourisme

CRI online

Madagascar participera au Festival Liberté Métisse à La Réunion

2013-12-16

Madagascar participera à la 4e édition du Festival Liberté Métisse (FLM), qui se tiendra du 19 au 22 décembre prochain à l'île de La Réunion, apprend-on de l' Office National du tourisme de Madagascar, lundi.

« Dans l'océan Indien nous avons tous un passé, une histoire, ou une culture en commun, le FLM a été inscrit au calendrier des actions des Iles Vanille car il s'agit d'une occasion parfaite pour que toutes les îles se réunissent », a précisé le président des îles Vanille et ministre du tourisme et de la culture des Seychelles, Alain St.Ange, dans le communiqué.

« Célébrer ensemble la liberté, en mêlant nos rythmes et nos chansons, renforcera nos liens et mettra en avant la beauté de nos métissages », a-t-il poursuivi.

Ce festival s'inscrit dans le cadre des festivités du 20 dé cembre, événement majeur pour l'ensemble des Réunionnais, qui marque l'abolition de l'esclavage, ancrée dans l'histoire de La Ré union.

Pour cette édition, les Iles Vanille notamment Maurice, Réunion, Seychelles, Madagascar, Comores et Mayotte ainsi que le Mozambique, Zanzibar, Haïti, l'Afrique du Sud, l'Inde et la Chine sont invités à participer à ce Festival et à enrichir leur programmation artistique et musicale, a-t-on mentionné.

Trente concerts sur quatre scènes différents, cinq expositions, des projections de courts-métrages, des conférences sur le thème du métissage ainsi que des animations et dégustations culinaires seront au programme.

http://french.cri.cn/621/2013/12/16/702s358783.htm

Santé

Al-watwan
Le premier journal des Comores

Epidémie de dengue aux Comores
La question se pose toujours à Moroni

Les avis divergent sur la potentielle présence élevée ou non du virus de la dengue sur le territoire de l'Union des Comores. Entre sentiment général et chiffres officiels, la dengue en tous cas fait à nouveau parler d'elle.



Alors que la population constate une forte augmentation des cas de fièvre dans le pays, les autorités sanitaires, quant à elles, appellent au calme et jugent la situation actuelle tout à fait *«dans les normes»*. Pour la direction nationale de la santé, la dernière épidémie de dengue à laquelle ont eu à faire face les Comores remonterait à l'année 2010. A cette époque, l'archipel et toute la région Océan indien ont eu à gérer une épidémie d'arbovirose, c'est-à-dire de dengue et de chikungunya.

En prévision d'autres épidémies, la Commission de l'Océan indien avait alors mis en place le Réseau de surveillance et d'investigation des épidémies (Rsie). Le dispositif ne prévoit pas de système de surveillance exhaustif (dans tous les pays), mais un système de surveillance sentinelle comprenant quatre sites de surveillance à Ngazidja, deux sites à Ndzuani et un à Mwali. Ainsi toute présence de fièvres demeurant inexpliquée sur l'un de ces sites fait automatiquement l'objet d'un dépistage de la dengue. Pour le docteur Saindou Ben Ali Mbayé, médecin épidémiologiste, on ne parle d'épidémie que lorsque le nombre de cas de malades attendus sur une période donnée est supérieur aux prévisions.

Manque de dépistage

Or, depuis l'épidémie d'arbovirose de 2010, le virus de la dengue circule dans le pays, d'où la présence de cas positifs sur le territoire *«mais cela ne justifie pas pour autant l'appellation d'épidémie»*. De plus, un point hebdomadaire est organisé entre tous les pays de l'Océan indien *«afin de surveiller l'évolution du nombre de cas dans la région. Là également, les cas de dengue dans la région ne sont pas en surnombre»*.

Depuis le 8 décembre, sur vingt prélèvements effectués, seuls quatre cas de dengue sont avérés pour le territoire comorien. Selon le médecin épidémiologiste, *«certains effets secondaires dus au traitement de masse du paludisme sont confondus avec les symptômes de la dengue, d'où le sentiment général d'une épidémie»*.

Nombreuses sont les personnes, ces jours derniers, qui se disent atteintes de la dengue, ou qui constatent dans leur entourage familial ou professionnel de nombreux cas de dengue. Comment interpréter alors les chiffres officiels? Plusieurs explications sont possibles. Outre la confusion avec les effets secondaires du traitement de masse, la dengue est une infection virale qui présente les mêmes symptômes que le virus grippal (fièvre, courbatures, fatigue, céphalées...).

Ainsi plusieurs personnes, pensant être atteintes de la dengue, pourraient être en fait victimes de la grippe. De plus, le fait que la dengue n'ait pas de traitement spécifique pousse les gens présentant ses symptômes à rester chez eux et à procéder à de l'automédication.

Automédication

Le faible nombre de personnes se faisant tester pour la dengue pourrait donc expliquer le faible nombre de cas officiellement recensés sur le territoire.

le docteur Saindou Ben Ali Mndou conseille la population à ne pas paniquer, de se faire tester dans les centre de santé pour un diagnostic, notamment pour les cas suspects de paludisme qui s'avèrent être négatifs. Une fois un cas de dengue confirmé, le traitement est symptomatique (traitement de la fièvre, traitement des courbatures…), à compléter avec de la vitaminothérapie. La vigilance reste donc de mise pour la surveillance des cas suspects, avec peut-être une évolution des chiffres, dans l'attente des dernières analyses qui sont effectuées à l'Institut Pasteur de Tananarive à Madagascar.

Sivouzi Youssoufa

Maurice : 46 cas de malaria et aucun cas de chikungunya en 2013

17 Décembre 2013



Le ministre mauricien de la Santé, Lormus Bundhoo, a communiqué en début de semaine les chiffres sur les maladies à transmission vectorielle sur l'île, en marge d'un atelier de travail sur le chikungunya, la dengue et la malaria. 17 cas de dengue ont été ainsi recensés de septembre à la mi-décembre 2013 dans les hôpitaux de l'île Maurice. Les cas rapportés ont touché des voyageurs revenant de New Delhi en Inde. 46 cas de malaria ont été également enregistrés du début de l'année 2013 à la mi-décembre dans les hôpitaux de Maurice, dont la grande majorité est là encore des cas importés. Seuls 13 ressortissants mauriciens ont été porteurs de la malaria, et les autres patients touchés sont des étrangers en provenance de l'Inde et de l'Afrique, comme l'indique le journal *Le Défi Quotidien*. Aucun cas de chikungunya n'a été enregistré à l'île Maurice en 2013, selon le ministre de la Santé Lormus Bundhoo.

.

http://www.zinfos974.com/Maurice-46-cas-de-malaria-et-aucun-cas-de-chikungunya-en-2013_a65712.html

Pour en savoir plus sur ce sujet

http://www.rfi.fr/science/20131217-bernard-pecoul-rfi-dndi-paludisme-maladies-negligees-

Environnement

MALANGO ACTUALITE

Plus de 2,1 millions de dollars pour les aires protégées en 2014

18 Décembre 2013 Par E.T.

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) va octroyer plus de 2,1 millions de dollars pour les aires protégées malgaches l'année prochaine.


Le Parc Masoala© AFD

La signature de la convention de financement avec les gestionnaires des différents parcs bénéficiaires a été effectuée lundi dernier à Antananarivo, la capitale malgache.

Avec un financement de 850.000 dollars en 2011 et 1.251.063 dollars cette année, l'enveloppe octroyée par la FAPBM ne cesse de monter avec une hausse de 63% pour l'année prochaine, atteignant 2.163.000 dollars, a indiqué la fondation.

Cette hausse des financements va permettre à sept nouveaux parcs de bénéficier d'un financement de l'ordre de 429.000 dollars.

Contribuer au développement humain durable par la conservation et la valorisation de la biodiversité à travers la mobilisation de financements pérennes en faveur du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM) est la principale mission de cette fondation, créée en 2005.

La FAPBM soutient plus de deux millions d'hectares d'aires protégées réparties dans 28 sites de Madagascar dont 3 d'entre eux font partie du patrimoine naturel mondial de l'UNESCO, comme les forêts humides de l'Atsinanana à l'est de la Grande Ile.

http://www.malango actualite.fr/article/plus_millions_dollars_pour_les_aires_protegees_2014-10242.htm